

Raison sociale : Auto-école René Péquignot
Siret : 398 831 602 00022
Adresse mail : auto.ecole.pequignot@orange.fr
Téléphone : 03 82 34 64 85

Agrément préfectoral : E1205710840
N° de formation professionnelle : 41570037757
Code NAF : 8553Z



Public et prérequis

- Tout public répondant aux conditions suivantes :
- avoir minimum 14 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

Durée

- 8 heures (minimum légal obligatoire) si passage aux examens

Contact

- Mme SCHUG Christelle tél : 03 87 70 21 36
Mail : auto.ecole.pequignot@orange.fr
Impasse des Cyclamens – 57300 MONDELANGE

Tarif

- Veuillez contacter votre agence

Nombre de participants

- de 1 à 3 participants

Localisation de la formation

- Impasse des Cyclamens 57300 Mondelange

Principaux contenus

- Préparation à l'examen théorique moto (ETM)
- Contrôles de sécurité
- Conduite et manœuvre en sécurité, de manière écologique et économique

Modalités de la formation

- Présentiel.

Documents administratifs remis

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.

Accessibilité aux personnes handicapées

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

FICHE FORMATION AM

Objectifs généraux

- ◆ La catégorie AM du permis de conduire est équivalente au Brevet de Sécurité Routière (BSR). Elle n'entre pas dans le régime du permis à points. Ce permis peut être délivré à partir de 14 ans à l'issue d'une formation spécifique de 7 heures, dispensée par une école d'enseignement de la conduite automobile agréée. Le BSR reste valide.
- ◆ L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situation pour un maximum d'efficacité.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants.
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)
- ◆ 1 seule présentation aux épreuves hors circulation et circulation
- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- ◆ Permis de conduire AM si réussite à la formation.

Agrément

- ◆ Agrément du centre délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement

FORMATION AM - hors circulation + circulation

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1.	Formation pratique hors circulation	2h Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard ◆ Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord ◆ Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur ◆ Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité ◆ Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances ◆ Monter et rétrograder les rapports de vitesse ◆ Maîtriser la réalisation d'un freinage ◆ Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité ◆ Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) ◆ Maîtriser l'utilisation de l'embrayage ◆ Maîtriser les techniques d'inclinaison ◆ Réaliser un freinage d'urgence 		MOYENS A PLANIFIER Piste équipée de parcours d'entraînement moto Motocyclette 125 cm3 Formation avec un enseignant de la conduite diplômé Cônes, piquets, radar et gilets airbag

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2.	Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	12h Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none">◆ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte◆ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation◆ Adapter l'allure aux situations◆ Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité◆ Tourner à droite et à gauche◆ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité◆ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire		MOYENS A PLANIFIER
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.		Piste équipée de parcours d'entrainement moto Motocyclette 125 cm3 Formation avec un enseignant de la conduite diplômé Cônes, piquets, radar et gilets airbag
<ul style="list-style-type: none">◆ Evaluer et maintenir les distances de sécurité◆ Croiser, dépasser et être dépassé◆ Négocier les virages de la façon la plus sécurisante◆ Communiquer avec les autres usagers◆ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie◆ Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible◆ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide◆ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense◆ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites		
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique		
<ul style="list-style-type: none">◆ Suivre un itinéraire de manière autonome◆ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie◆ Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer◆ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir◆ Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules◆ Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence◆ Pratiquer l'éco-conduite		

Bilan, synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires

Epreuve pratique de l'examen du permis de conduire : 4 h 00